

# Agreste Aquitaine

## Analyses et résultats

Numéro 53 - juin 2012



10 000 exploitants agricoles aquitains commercialisaient tout ou partie de leur production via un circuit court en 2010.

Valoriser la production, maintenir de l'emploi, pérenniser l'exploitation en lui assurant un revenu, les effets positifs pour les agriculteurs sont nombreux.

Toutefois, une réflexion globale s'impose. Aujourd'hui, l'Aquitaine dispose d'une vocation agroalimentaire et exportatrice à nulle autre pareille. Elle repose sur la diversité de ses productions, ses signes de qualité liant terroir et territoire, ses savoir-faire.

A l'avenir, elle va devoir concilier cette position avec une demande de produits locaux exercée par une population en croissance permanente.

Mais cette demande sociétale, très attachée à la qualité, à la traçabilité, aux bonnes pratiques environnementales doit prendre conscience des enjeux d'une alimentation de proximité, à commencer par le respect de la saisonnalité des produits et s'orienter vers de nouvelles pratiques alimentaires.

Créer du lien. Se rapprocher du consommateur. Les agriculteurs ont fait le premier pas. Les consommateurs doivent suivre. Afin de passer d'une approche individuelle à une démarche collective.

### 10 000 producteurs en circuits courts en Aquitaine : l'Aquitaine va devoir passer d'une approche individuelle à une démarche collective

#### Se rapprocher du consommateur

C'est le choix fait par près de 10 000 exploitations agricoles d'Aquitaine. Ces dernières commercialisent tout ou partie de leurs productions par le biais des circuits courts.

Vente directe ou par le biais d'un seul intermédiaire, ce résultat place l'Aquitaine dans le quinté de tête avec près d'une exploitation sur quatre, contre une sur cinq dans le restant de l'hexagone.

Ce bon résultat est à mettre en grande partie à l'actif de la viticulture, où près d'un viticulteur sur deux recourt à ce mode de commercialisation. Dès lors, la Gironde, compte tenu du poids de la vigne dans son économie agricole, se positionne comme le premier département aquitain, avec 37% de ses exploitations sur ce segment.

Dans les autres départements aquitains, moins marqués par l'empreinte viticole, le taux d'exploitations varie de 15% dans les Pyrénées-Atlantiques à 22% en Dordogne, les rapprochant plus de la moyenne nationale.

Pour ce qui est des productions non concernées par la viticulture, en part relative, ce sont probablement les filières maraîchage (légumes) et horticulture (fleurs) qui développent le plus la vente en circuits courts. Deux sur trois y recourent.

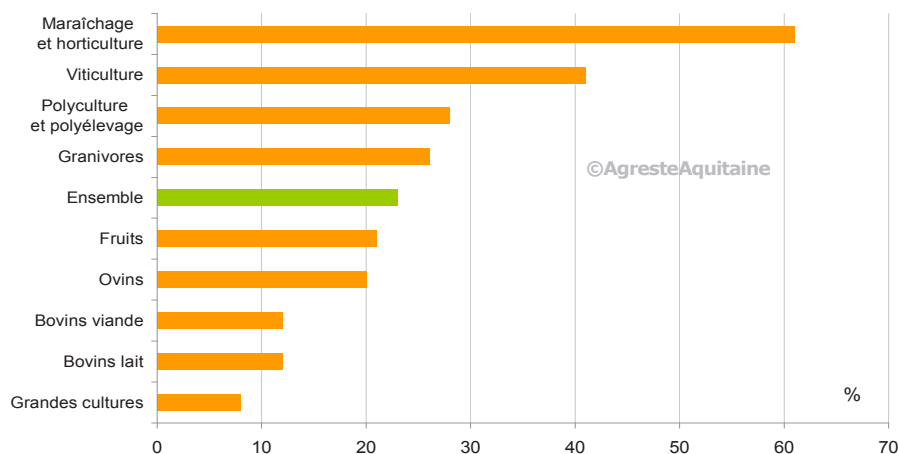
Les producteurs de volailles et des produits transformés qui s'y adjoignent, les favorisent plus d'une fois sur quatre. Un producteur de fruits ou d'ovins sur cinq privilégie ce mode de commercialisation.

Les filières bovines (lait ou viande) sont un peu plus en retrait (un sur sept). Enfin en grandes cultures (céréales et légumes de plein champ) moins d'un sur dix est tenté par l'expérience, part de la transformation oblige.

A partir des données du recensement agricole 2010, Agreste Aquitaine fait le point sur un mode de consommation qui a toujours existé en milieu rural, mais qui connaît un regain d'intérêt ces dernières années en milieu urbain et périurbain, porté par une demande sensible à la qualité et l'origine des produits.

#### Près de 2 maraîchers et horticulteurs sur 3 privilégient les circuits courts

Part des exploitations en circuits courts selon l'orientation économique, en %, en 2010



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

Jacky BONOTAUX

## Une dimension culturelle et territoriale de l'alimentation

La diversité de l'agriculture aquitaine régionale est un argument fort en faveur des circuits de proximité : la plupart des produits alimentaires sont présents sur le territoire.

### **Le vin, à consommer sur place avec modération**

De la pointe du Médoc au piémont pyrénéen s'étend le plus grand vignoble de vins fins au monde. Ce dernier fait les beaux jours du commerce extérieur mais pas seulement.

Plus de 3 000 viticulteurs commercialisent tout ou partie de leur production en circuit court. Sur ce segment, tous les départements et toutes les appellations sont présents.

Ce résultat découle des particularités aquitaines, à savoir la prédominance du chai particulier dans notre région. Avec le quart de la production, le mouvement coopératif pèse moins que dans d'autres filières, y compris aquitaines.

Rappelons que les caves coopératives, même si elles vendent directement au consommateur, ne sont pas retenues dans le champ du recensement.

### **Viandes et produits transformés, les extrêmes se distinguent**

En 2010, plus de 1 800 exploitations commercialisaient des « autres produits animaux » par le biais des circuits courts.

Ce poste regroupe les producteurs de bovins viande, d'ovins viande, de lapins, de porcins (en frais ou transformé), les transformateurs de produits avicoles ; la volaille entière ou les produits laitiers étant comptabilisés par ailleurs.

Si la répartition des exploitations reflète les bassins de productions, Dordogne et Pyrénées-Atlantiques sont particulièrement présents sur le segment de la transformation, foie gras en Dordogne, jambon dans les Pyrénées.

### **Volailles : de la caille à l'autruche**

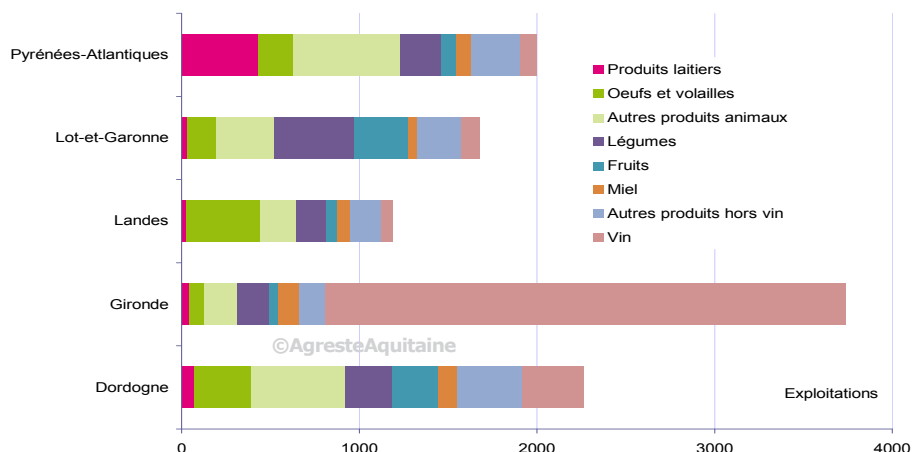
Le département des Landes confirme sa présence dans le paysage avicole avec plus d'une exploitation aquitaine sur trois. Mais sur le segment des circuits courts, la Dordogne le talonne.

Sur les 1 200 exploitations recensées, une sur trois produit des œufs, principalement en Lot-et-Garonne.

En volaille de chair, l'offre est variée. Le poulet arrive en tête, et partout, suivi de la pintade en Lot-et-Garonne et Landes, dinde en Dordogne, caille dans les Landes. L'autruche fait même une apparition en nord Aquitaine.

## La viticulture : plus du tiers des exploitations en circuits courts en Aquitaine

Répartition des exploitations, par produit et par département



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

600 exploitations gavaient également des volailles pour la vente. Dordogne, Landes et Pyrénées-Atlantiques se positionnent en leaders, tantôt sur l'oie, tantôt sur le canard.

### **Des fromages très pyrénéens**

605 exploitations agricoles aquitaines commercialisaient des produits laitiers en circuits courts. La quasi-totalité de la commercialisation de lait s'effectue sous la forme de lait transformé (fromage). Les élevages d'ovins-caprins rassemblent à eux seuls les trois quarts de l'effectif, les bovins-lait complétant le reste.

Corollaire à l'omniprésence de la filière ovine sur ce secteur, avec huit exploitations sur dix, les Pyrénées-Atlantiques s'affirment dans le paysage, loin devant la Dordogne.

### **Salade de fruits...**

750 exploitations recouraient aux circuits courts pour écouler tout ou partie de leur production fruitière. Leur répartition régionale calque celle des bassins de production. 40% d'entre eux exercent en Lot-et-Garonne, un tiers en Dordogne.

La pomme regroupe deux tiers des producteurs de fruits à pépins, la moitié localisée en Lot-et-Garonne. Le kiwi complète ce segment, réparti de façon égale dans les trois départements sud-aquitains.

Le Lot-et-Garonne concentre la majorité des producteurs de fruits à noyau. La prune d'ente (pruneau) se taille la part du lion.

La noix fait figure de leader des fruits à coque. La Dordogne rassemble les deux tiers des producteurs.

Pour parfaire cette offre, une centaine de producteurs, dont la moitié en Dordogne, cultive également des petits fruits « rouges ». La framboise domine, présente huit fois sur dix et ce, quel que soit le département. Elle distance la groseille

proposée principalement en Dordogne.

Sans oublier, fraises et melons de plein air ou sous abri, proposés par moins d'une centaine de producteurs installés majoritairement en Lot-et-Garonne et Dordogne.

### **Ou jardinière de légumes de saison**

Fidèle à sa réputation légumière, le Lot-et-Garonne regroupe le quart des 1 300 exploitations en circuits courts.

Carottes, haricots verts, asperges, poireaux et petits pois forment le quinté gagnant des productions, en raison de la prédominance des grands légumiers de plein champ.

Elles précèdent salades, courgettes, tomates, poivrons, radis, productions printanières, estivales et principalement maraîchères.

Suivent ensuite, en basse saison, choux, navets, betteraves, plutôt proposés par de petites exploitations.

Enfin, aulx, échalotes et oignons viennent compléter cette impressionnante jardinière de légumes régionale.

### **Les abeilles, reines des circuits courts**

En 2010, 435 exploitations commercialisaient du miel en circuits courts en Aquitaine.

Avec 35 000 ruches, la production de ces exploitations dépasse 350 tonnes, soit le tiers de la production régionale. Lorsqu'elles ne transhument pas, elles prennent principalement leurs quartiers d'hiver en Dordogne et Lot-et-Garonne.

### **Sans oublier fleurs et confitures**

Parmi les autres produits végétaux (frais ou transformés), horticulteurs, pépiniéristes et producteurs de fruits transformés sont très présents et actifs. Les deux tiers recourent aux circuits courts.

## Les productions en circuits courts : plutôt dans une démarche individuelle

Les producteurs en circuits courts (hors viticulture) favorisent la vente sur place, les marchés ou le commerce de détail. A ce titre, force est de constater qu'ils s'inscrivent plus dans une démarche individuelle que collective.

### Les producteurs en circuits courts accueillent ...

La vente à la ferme, en Aquitaine comme dans le restant de la France, se démarque. Près d'un producteur sur deux y recourt. Les producteurs de volailles, de fromages, de fruits, de miel et de petits animaux en font leur premier vecteur de commercialisation et ce, quelle que soit la taille de l'exploitation.

Facilité de mise en place, absence de transports expliquent en partie cet engouement. Mais pas seulement.

Diversification et vente sur place sont étroitement liées. Elles s'autoalimentent. Hébergement et restauration permettent de faire connaître les produits de la ferme. La vente sur place promeut le tourisme à la ferme. Parmi les producteurs en circuits courts, un tiers restaure, un quart héberge. Ce résultat est quatre fois plus élevé que chez les producteurs en circuits longs.

### ... se déplacent ...

A la rencontre du consommateur, lorsqu'ils n'accueillent pas, les producteurs se déplacent. La vente sur les marchés concerne plus d'un producteur sur cinq.

Elle a particulièrement la faveur des producteurs de légumes (maraîchers et non spécialisés) qui en font leur premier circuit de vente. On notera que chez ces derniers, l'agrotourisme est nettement moins développé. Moins d'un producteur sur vingt s'y engage.

Les producteurs de fruits ne sont pas en reste, un sur trois mobilise ce circuit. Les trois quarts en font même leur premier débouché.

### ... ou préfèrent livrer

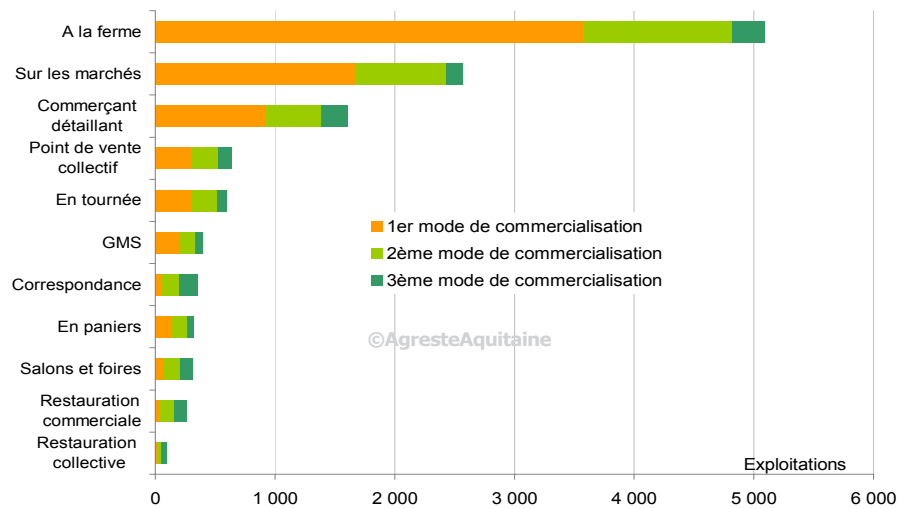
A l'image de Lagardère, *n'en déplaise à Cyrano*, si le consommateur aquitain ne va pas au producteur, alors ce dernier vient à lui.

Soit de façon directe, par le biais des tournées, segment où les producteurs d'ovins viande ou de fromages pyrénéens sont particulièrement présents et actifs.

Soit pour dix pour cent d'entre eux, par le biais d'un intermédiaire de proximité, à savoir le commerce de détail. Ainsi, pour

## Les producteurs privilégient la rencontre avec le consommateur

Répartition des circuits de distribution, selon le mode de commercialisation



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

des raisons pratiques, le boucher a la faveur des producteurs de bovins viande qui en font leur premier interlocuteur. Fromagers, charcutiers, volaillers assurant une meilleure visibilité du produit complètent le tableau.

### Le point de vente collectif séduit peu

En Aquitaine, les producteurs commercialisant via un point de vente collectif sont aussi nombreux que ceux livrant en tournée à domicile, trois fois moins nombreux que ceux approvisionnant un commerçant de proximité.

Parmi les 600 exploitants inscrits dans cette démarche, la moitié en font le premier mode de vente, un tiers le second, près d'une centaine le dernier.

Quel que soit le produit proposé, la part relative de la vente en point de vente collectif n'excède pas 5% de la branche. En fruits comme en légumes, ces points de vente ont la faveur de petites exploitations non spécialisées.

A l'opposé, les producteurs spécialisés en bovins viande y recourent plus facilement, logistique oblige.

### La restauration n'a pas le ticket

Selon l'Insee, quatrième destination française pour sa fréquentation hôtelière, la région Aquitaine a accueilli 5 millions de touristes pour près de 9 millions de nuitées en 2011. A cela, il convient d'adjoindre une offre de plus de 8 000 restaurants (privés et collectifs).

En Aquitaine, la restauration, traditionnelle ou collective, séduit peu les producteurs en circuits courts. Moins de 2% l'approvisionnent. Pour plus de la moitié d'entre eux, elle n'arrive qu'en troisième mode de commercialisation.

Reconnaissance locale, élargissement de la clientèle, sont contrebalancés par la fourniture soit de volumes limités en restauration traditionnelle ou trop importants en collective.

## 95% des ventes en nom propre

Le sentiment de démarche individuelle se trouve renforcé y compris dans l'organisation interne du mode de commercialisation de l'exploitation.

Ainsi, hors viticulture, sur 100 producteurs en circuits courts, 95 réalisent leurs ventes en nom propre. Ce résultat demeure très dépendant de la taille de l'exploitation, huit fois sur dix il est le fait de grandes ou de moyennes exploitations.

Par produit, il oscille de 3% chez les apiculteurs à 10% chez les producteurs de légumes. Chez ces derniers, producteurs de légumes de plein champ et maraîchers sont très présents.

La plupart du temps, la vente par une entité distincte est directe et se réalise à la ferme. Elle demeure donc un prolongement « commercial » de l'exploitation existante.

## Plus de revenu?

Dans un contexte de volatilité et de baisse tendancielle des prix agricoles à la production entraînant une baisse des revenus agricoles, les circuits courts peuvent être une opportunité pour les producteurs pour s'assurer des revenus plus sécurisés grâce à une meilleure valorisation de leurs produits.

En moyenne, la part de la commercialisation via des circuits courts dans le chiffre d'affaires dégagé contribue pour plus de la moitié de ce dernier, dans plus d'une exploitation sur deux.

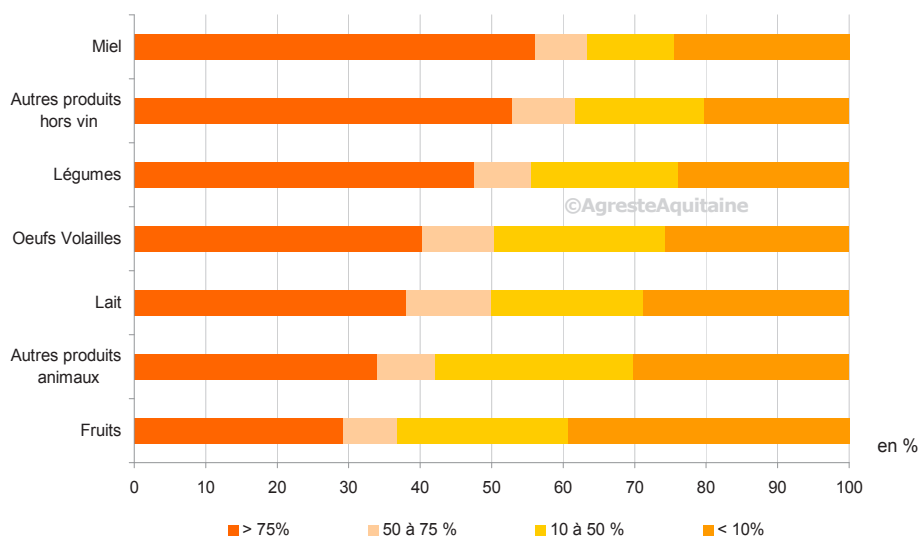
Ce résultat moyen masque des disparités importantes liées à la taille de l'exploitation. Elle n'en demeure pas moins un facteur important.

Ainsi cette part, lorsqu'elle dépasse les trois quarts du chiffre d'affaires concerne les deux tiers des petites exploitations, le tiers des moyennes et le cinquième des grandes.

Par produit, la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires occupe une place prépondérante (75% et plus) chez les apiculteurs, les horticulteurs et maraîchers.

## Peut-on faire son miel des circuits courts ?

Contribution des ventes en circuits courts dans le chiffre d'affaires de l'exploitation



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

**Note de lecture :** Parmi l'ensemble des exploitations commercialisant des œufs et des volailles en circuits courts, ce type de vente représente, pour 40% d'entre elles, plus de 75% du chiffre d'affaires de l'exploitation.

## ZOOM SUR LA VITICULTURE

En 2010, les 5 400 viticulteurs aquitains vinifiant en chais particuliers ont commercialisé près de 4,3 millions d'hectolitres, le reste étant à mettre à l'actif des caves coopératives.

Parmi ces derniers, 1 800, orientés pour moitié vers le vrac, ne commercialisent qu'en circuits longs via le biais du négoce, soit 1,4 million d'hectolitres en 2010. 3 600 viticulteurs en chais particuliers commercialisaient tout ou partie de leur production par le biais d'un circuit court.

### Vente directe exclusive

Parmi ces derniers, 960 vinificateurs aquitains, pour les trois quarts girondins, commercialisent leur production exclusivement en vente directe soit près de 370 000 hectolitres en 2010.

Ils se partagent à parts égales entre exploitations individuelles, d'une surface moyenne de 5 hectares et des formes sociétaires quatre fois plus grandes. Les girondins sont les plus âgés, 53 ans en moyenne, les pyrénéens les plus jeunes, 49 ans. Par rapport à l'ensemble de la filière, les aînés ont plus confiance en l'avenir. Pour une exploitation sur deux, le repreneur est connu, ... un membre de la famille.

La commercialisation se fait quasi intégralement en bouteilles, le vrac pèse moins de 5% du total.

### Vente mixte

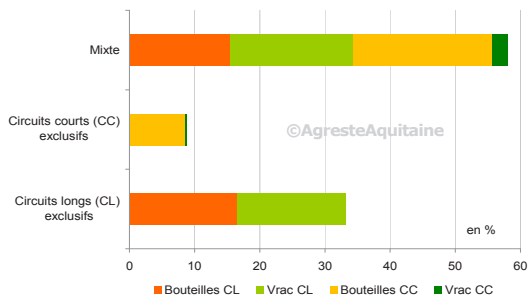
2 600 vinificateurs en chais particuliers commercialisent selon les deux types de circuits, courts et longs. En 2010 au global, ces ventes s'élèvent à 2,5 millions d'hectolitres, dont les deux tiers en bouteilles.

Un tiers sont des exploitants individuels, valorisant en moyenne 13 hectares de vignes. Les formes sociétaires, majoritairement orientées vers les SCEA ou SA, mesurent le double. La moyenne d'âge oscille entre 46 ans en Lot-et- Garonne et 50 ans en Gironde. Parmi les aînés, plus de 50 ans, quatre sur dix connaissent déjà leur successeur, huit fois sur dix un membre de la famille.

40% des volumes sont commercialisés par le biais d'un circuit court, soit un million d'hectolitres. 700 000 hectolitres sont vendus directement sans intermédiaire. Le reste se répartit de façon équitable entre la grande distribution et le commerce de détail (y compris restauration). Le vrac pèse peu, moins de 10% des ventes.

### Commercialisation des vins d'Aquitaine

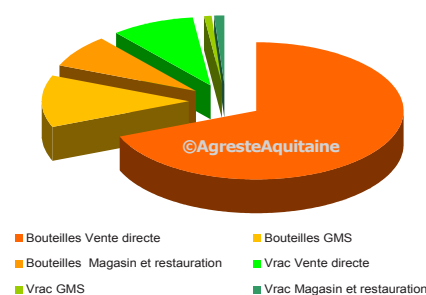
Champ : Vinificateurs en caves particulières



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

### La bouteille en direct : les deux tiers des volumes

Part des volumes commercialisés en circuits courts





## Producteur en circuit court : « toujours plus »

### Des exploitations en général plus grandes

Si la taille moyenne des exploitations est légèrement plus grande chez les producteurs en circuits courts qu'en circuits longs, des différences apparaissent par type d'orientation.

Plus petite (-20%) chez les maraîchers, les producteurs de volaille ou ceux combinant élevage et culture, égale chez les producteurs de fruits, plus grande (+20%) chez les éleveurs bovins ou ovins, nettement plus grande (+35%) chez les viticulteurs « vinifiant en chais particuliers ».

### Nécessitant plus de main-d'œuvre

Comptez 2,1 équivalents temps plein par exploitation en circuits courts contre 1,6 ailleurs. Si les exploitations en circuits courts emploient un tiers de plus, ce n'est pas seulement en raison d'une taille plus importante. Afin de gommer ce différentiel, en rapportant l'emploi non plus à l'exploitation mais à la surface, ce différentiel s'établit à plus de 20%, soit en moyenne 6,3 ETP pour 100 hectares en circuits courts contre 5,1 ailleurs.

Cette différence s'observe, quelle que soit l'orientation étudiée. Elle demeure particulièrement marquée en viticulture, maraîchage, horticulture et production fruitière ; là où la part de la vente directe et la multiplication des modes de commercialisation sont élevées. Elle est moins marquée dans le secteur de la viande bovine où le recours à un seul intermédiaire domine.

Ce surcoût est assuré principalement par de l'emploi familial dans les petites exploitations, du salariat extérieur dans les grandes. Ces dernières, principalement orientées vers le vin, disposent pour la moitié d'entre elles d'une entité spécifique assurant la commercialisation.

Aller à la rencontre du consommateur est chronophage. Mais pas seulement.

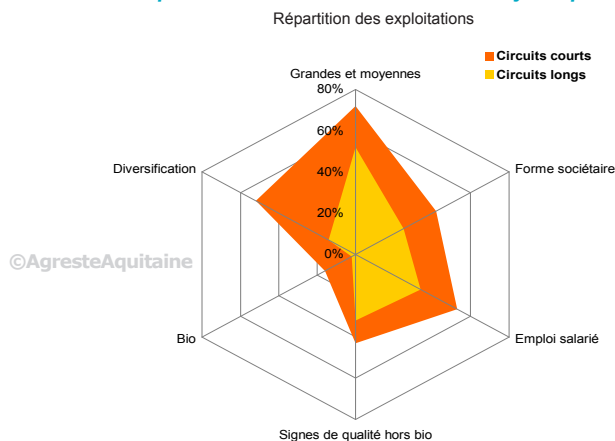
### ... Plus diversifiées

Car ces exploitations pratiquent de façon plus prégnante la diversification, une sur deux contre une sur cinq en circuits longs.

Au premier rang figure donc la transformation. Les vinificateurs en chais particuliers forment la moitié de l'effectif, suivis des producteurs de fromage.

Vient ensuite l'agrotourisme (hébergement et restauration) qui permet une meilleure mise en valeur du produit.

## Les producteurs en circuits courts : « toujours plus »



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

### ... Et plus sous signe de qualité

Chez les producteurs en circuits courts la part de la production bénéficiant d'un label de qualité est également plus forte, 60% contre 40% en circuits longs. AOP, IGP et surtout bio, sont plus présents.

Signe de qualité, diversification viennent donc accentuer le caractère chronophage de la vente en circuits courts.

### Des chefs plus jeunes

Quatre années séparent l'âge moyen des producteurs en circuits longs (53 ans) de leurs collègues en circuits courts (49 ans). Chez ces derniers les producteurs de miel font figure d'ainés (54 ans), les producteurs de fromage de benjamins (44 ans).

A l'image de l'agriculture aquitaine, les Pyrénées regroupent 40% des moins de 40 ans, le Périgord près d'un senior de plus de 60 ans sur trois. Cette relative jeunesse s'explique également par un arrêt ou une transmission plus rapide des exploitants en circuits courts après 60 ans comparés à leurs homologues en circuits longs.

Enfin, les femmes, en circuits courts ou longs, représentent le quart des chefs. Dans les deux cas, une sur deux a plus de soixante ans.

### Plus diplômés

Produire, transformer, vendre, héberger et accueillir représentent des métiers différents. La plupart des producteurs impliqués en circuits courts sont confrontés à des savoir-faire et des pratiques qui diffèrent de leur activité principale mais surtout de leur formation initiale. Mais quelle est-elle?

### Dotés d'une formation initiale agricole plus marquée

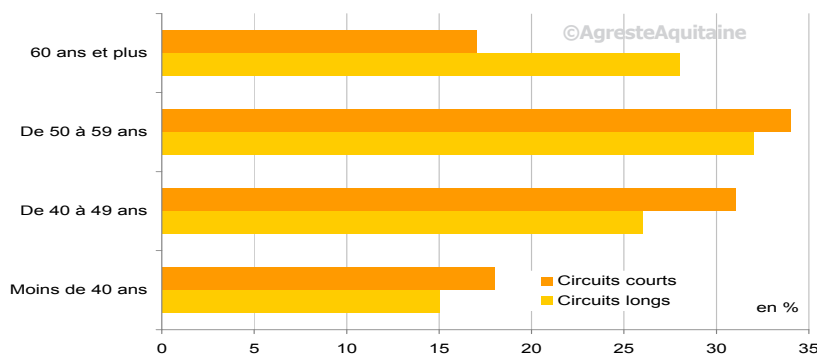
Six exploitants en circuits courts sur dix (viticulteurs ou non) ont suivi une formation initiale agricole, contre moins de la moitié en circuits longs. Côté circuits courts et parmi les formés, un viticulteur sur trois dispose d'un diplôme supérieur au Bac pro, un sur six chez les autres producteurs. Côté circuits longs, près d'un sur dix dispose du même bagage.

### Et qui continuent de se former

Chez les producteurs en circuits longs, moins de 7% ont suivi une formation agricole au cours de l'année 2010, contre 15% chez les viticulteurs en circuits courts et 10% chez les autres producteurs en courts. Parmi ces derniers les producteurs de légumes étaient les plus nombreux. En part relative par branche, cette démarche a plus tenté les producteurs de fromages et de fruits (13%) que les apiculteurs (6%).

## Un producteur en circuits courts sur deux a moins de 50 ans

Répartition des chefs d'exploitations par tranche d'âge, selon le mode de commercialisation



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

Exploitations par dimension économique (y compris vin)

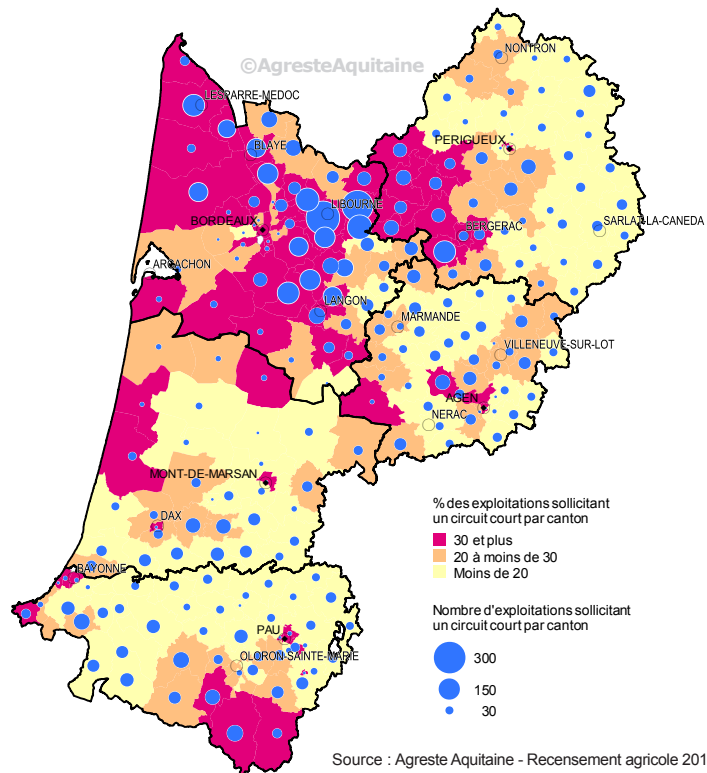
	Petites	Moyennes	Grandes	Total
Dordogne	675	656	580	1 911
Gironde	600	889	2 168	3 657
Landes	306	421	315	1 042
Lot-et-Garonne	487	511	447	1 445
Pyrénées-Atlantiques	616	905	285	1 806
<b>Aquitaine</b>	<b>2 684</b>	<b>3 382</b>	<b>3 795</b>	<b>9 861</b>

Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations par statut (y compris vin)

	Individuelle	GAEC	EARL	Autres
Dordogne	1 428	93	212	178
Gironde	1 575	84	565	1 433
Landes	630	30	280	102
Lot-et-Garonne	929	66	365	85
Pyrénées-Atlantiques	1 231	160	301	114
<b>Aquitaine</b>	<b>5 793</b>	<b>433</b>	<b>1 723</b>	<b>1 912</b>

Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010



Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations par produit (hors vin)

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	<b>Aquitaine</b>
Produits laitiers	68	45	27	32	433	<b>605</b>
Oeufs et volailles	325	85	416	163	198	<b>1 187</b>
Autres produits animaux	529	182	204	327	599	<b>1 841</b>
Légumes	267	179	168	449	234	<b>1 297</b>
Fruits	254	53	61	301	81	<b>750</b>
Miel	108	116	71	56	84	<b>435</b>
Autres produits hors vin	367	149	180	248	278	<b>1 222</b>
<b>Total</b>	<b>1 576</b>	<b>721</b>	<b>1 005</b>	<b>1 359</b>	<b>1 712</b>	<b>6 373</b>

Source : Agreste Aquitaine - Recensement agricole 2010

Note : la somme des exploitations par département diffère du total, certaines exploitations commercialisant plusieurs produits

Rappels et définitions

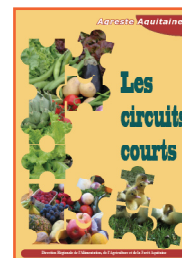
Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur.

Le producteur peut réaliser la commercialisation de ses produits en nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique que celle de l'exploitation. Ne sont concernés que les produits issus de l'exploitation et destinés à l'alimentation humaine.

Toutes les questions ayant trait aux circuits courts n'ont pas été posées pour la viticulture. Ceci explique que certains résultats sont exprimés hors viticulture. La part dans le chiffre d'affaires a pu être approchée par la part des volumes commercialisés.

Paru / à paraître

Ce numéro d'Agreste Aquitaine « Analyses et résultats » s'accompagne d'un dossier sur les exploitations agricoles d'Aquitaine recourant aux circuits courts. L'approche choisie privilégie les produits commercialisés.



© AGRESTE 2012

Prix : 2,50 €



Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine : <http://draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr>

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
 51, rue Kiéser - 33077 BORDEAUX CEDEX  
 Tel : 05.56.00.42.09 - Fax : 05.56.00.42.90  
 Courriel : [contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.srise.draaf-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Hervé DURAND  
 Directeur de publication : Jean-Pierre MORZIERES  
 Composition - Impression : SRISSET Aquitaine  
 Dépôt légal à parution  
 N° CPPAP : 2250 AD - ISSN : 1283 - 5412